
INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie du bâtiment (qu'on désignera sous la dénomination résumée d'enquête Bâtiment) permet de retracer l'activité récente et les perspectives à court terme des entrepreneurs en consignnant leur opinion qualitative à cet égard au mois le mois. Cette enquête, mensuelle, porte sur le champ des entreprises du bâtiment employant plus de dix salariés.

Les enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête sur l'activité dans l'industrie du bâtiment, apportent une information irremplaçable pour l'analyse et la prévision de court terme. En effet, les indications fournies par ces enquêtes sur le passé récent sont généralement de très bonne qualité. De plus, et c'est là l'avantage essentiel de cette source d'information, elles sont obtenues très rapidement, plus tôt que les statistiques quantitatives. Les économistes, les prévisionnistes, les décideurs et les journalistes constituent les principaux utilisateurs des résultats¹.

L'enquête Bâtiment répond à une demande qui émane de la sphère publique tant nationale qu'internationale. De même que la plupart des enquêtes de conjoncture de l'Insee, elle appartient au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. A ce titre, son questionnaire est très largement harmonisé avec ceux de ses partenaires européens. En outre, ses principaux résultats constituent la source française des publications de la Commission européenne concernant les résultats d'enquêtes dans le bâtiment des États membres.

À l'instar de l'ensemble des enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee, l'enquête Bâtiment a fait l'objet d'une rénovation dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix². En janvier 2004, ses questionnaires ont été modifiés, dans le cadre des progrès de l'harmonisation européenne des enquêtes de conjoncture.

La diffusion nationale des résultats de l'enquête est assurée via la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee, une publication dans les « *Informations Rapides* », et la mise à disposition de cette dernière sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>).

Le présent volume d'*Insee Méthodes* a pour objet de présenter les principales caractéristiques de l'enquête Bâtiment depuis sa rénovation et de situer cette enquête dans la perspective européenne. Il comporte en outre une grille d'interprétation de ses résultats.

¹ Pour plus de détail, on pourra se reporter à la fiche technique récapitulative de l'enquête Bâtiment, en annexe 1 (point 9).

² La parution de l'enquête renouvelée date de juillet 1999. Les séries de l'enquête ont été réétalonnées sur longue période.

***PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE***

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

1.1. - Bref historique

L'Insee effectua sa première enquête de conjoncture en 1951¹. Celle-ci s'inspirait des enquêtes réalisées périodiquement par la revue « Fortune » aux États-Unis depuis 1947. Elle touchait 3 000 entreprises, principalement dans l'industrie, mais aussi dans le commerce, la banque, les assurances et les transports. Le questionnaire comprenait deux parties : l'une consacrée à des pronostics sur l'économie française dans son ensemble, l'autre à la situation de l'entreprise interrogée. Cette première enquête fut un succès. Aussi fut-elle ensuite renouvelée deux fois par an jusqu'en 1957, puis quatre fois par an ensuite. Toutefois, au vu des résultats obtenus, deux modifications furent progressivement apportées :

- une augmentation du nombre de questions portant sur l'entreprise et une diminution du nombre de celles concernant l'ensemble de l'économie, les résultats des premières étant apparus plus fiables que ceux des secondes ;
- la mise au point de questionnaires différents par secteur économique.

A la même époque qu'en France, mais de façon au départ indépendante, des enquêtes de conjoncture étaient lancées en Allemagne et en Italie, par l'IFO - Institut de conjoncture basé à Munich - et l'ISCO de Rome. En 1952, ces deux organismes initièrent avec l'Insee une coopération informelle dans le domaine des enquêtes de conjoncture, qui se généralisa aux instituts de nombreux pays.

Une des dates les plus importantes est la création en juin 1962, par la Commission des Communautés Européennes et sur la base des expériences françaises, allemandes et italiennes, de l'enquête mensuelle harmonisée dans l'industrie.

En cette même année 1962, sur l'initiative de la Fédération Nationale du Bâtiment, le premier test d'enquête de conjoncture dans le bâtiment fut réalisé en collaboration avec l'Insee. Les résultats de l'enquête de conjoncture sur l'activité dans l'industrie du bâtiment furent publiés pour la première fois en 1966. A son origine, l'enquête comportait des questions relatives à l'opinion des entrepreneurs sur l'évolution récente de l'activité de l'entreprise, les effectifs, le carnet de commandes, l'évolution des prix, ... Elle était de périodicité quadrimestrielle. L'enquête est devenue trimestrielle en 1975, puis mensuelle en 1993.

L'enquête Bâtiment fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture depuis 1966 (Cf. quatrième partie). La majorité de ses évolutions récentes ont été réalisées dans la perspective des progrès de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Cette motivation a été par exemple à l'origine de l'évolution de la formulation de certaines de ses questions (activité passée et prévue, tendance passée et prévue des effectifs notamment), mise en œuvre en janvier 2004.

A l'issue de son passage devant le Comité du Label, le 19 juin 2003, l'enquête a vu son label d'intérêt général et de qualité statistique renouvelé.

1.2. - Finalité de l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

A l'instar de l'ensemble des enquêtes de conjoncture, l'enquête sur l'activité dans l'industrie du bâtiment s'inscrit dans le dispositif français d'élaboration du diagnostic conjoncturel. Elle fournit des indications précieuses et rapidement disponibles sur le passé récent et les perspectives à court terme des entrepreneurs. Toutefois, la nature qualitative des réponses fournies aux enquêtes de conjoncture et la subjectivité qui s'y attache rendent

¹ Une enquête pilote l'avait précédée en novembre 1950.

l'interprétation délicate. Aussi l'intérêt des indications fournies par ces enquêtes diminue-t-il dès que les statistiques quantitatives sont disponibles.

Les enquêtes de conjoncture ont un autre avantage que la rapidité de mise à disposition d'informations : elles fournissent une vue assez complète et cohérente d'un secteur d'activité, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou très tardivement, par les statistiques classiques. Ainsi, l'enquête mensuelle dans le bâtiment permet pour chacune de ses composantes sectorielles de connaître la tendance de l'activité, mais également les explications de cette tendance (carnets de commandes, goulots de production), ce qui est fondamental si on veut essayer de la prolonger. De ce fait, l'enquête de conjoncture dans le bâtiment contribue au suivi de l'activité dans le secteur de la construction (*Cf.* troisième partie, section 3.1.3).

Enfin, l'enquête Bâtiment constitue une des composantes du dispositif des statistiques infra-annuelles européennes. En raison de son appartenance au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, ses résultats peuvent être rapprochés de ceux des enquêtes de conjoncture dans le bâtiment réalisées par les autres instituts européens adhérant à ce système (mêmes questions, périodicité, périodes d'interrogation et dates de publication...). De ce fait, l'enquête Bâtiment de l'Insee constitue la source française privilégiée pour l'analyse et la prévision conjoncturelles de l'activité des entrepreneurs du bâtiment dans l'Union européenne et au sein de la zone euro considérées globalement ou État par État.

Ce dernier aspect prend de plus en plus d'intérêt et d'importance au fur et à mesure de l'approfondissement de l'Union européenne et de son élargissement. En effet, depuis l'Union monétaire européenne particulièrement, les décideurs tant publics que privés expriment un besoin accru de disposer rapidement d'indicateurs économiques infra-annuels comparables d'un État membre à l'autre et mobilisables pour des agrégations au niveau de la zone euro. Ce besoin accru, lié à de nouveaux enjeux (aide à la définition de la politique monétaire européenne notamment), induit une dynamique qui favorise les progrès de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture et le perfectionnement du dispositif d'interrogation qu'elles constituent. En outre, l'élargissement programmé de l'Union européenne se traduit par un nombre croissant de pays adhérant au système harmonisé des enquêtes de conjoncture² et, en conséquence, par des potentialités d'enrichissement notable de la batterie d'indicateurs conjoncturels européens.

1.3. - Le champ de l'enquête

L'enquête Bâtiment s'adresse aux entrepreneurs du bâtiment employant plus de dix salariés. Le champ couvert est décrit dans l'encadré 1 *infra*, en référence aux secteurs correspondants de la Nomenclature d'Activités et de Produits Française³ et selon les regroupements utilisés pour la publication des résultats.

² La liste actuelle des pays adhérents au système harmonisé européen des enquêtes de conjoncture est précisée dans la quatrième partie.

³ Nomenclature d'Activités Française (NAF) - Classification de Produits Française (CPF).

Encadré 1 : Champ sectoriel de l'enquête Bâtiment ⁴

Gros œuvre

452A : Construction de maisons individuelles

452B : Construction de bâtiments divers

452T : Levage, montage

452V : Travaux de maçonnerie générale

Second œuvre

Réalisation de charpentes et de couvertures

452J : Réalisation de couvertures par éléments

452K : Travaux d'étanchéification

452L : Travaux de charpente

Travaux d'installation

453A : Travaux d'installation électrique

453C : Travaux d'isolation

453E : Installation d'eau et de gaz

453F : Installation d'équipements thermiques et de climatisations

Travaux de finition

454A : Plâtrerie

454C : Menuiserie, bois et matières plastiques

454D : Menuiserie métallique, serrurerie

454F : Revêtement des sols et des murs

454H : Miroiterie de bâtiment, vitrerie

454J : Peinture

454L : Agencement de lieux de vente

454M : Travaux de finition non cités auparavant

1.4. - Le plan de sondage

L'unité interrogée est l'entreprise.

Deux critères sont utilisés pour classer les entreprises : le secteur principal d'activité, au niveau de la NAF 700⁵, et les effectifs utilisés comme indicateur de la taille de l'entreprise⁶. Ainsi, chaque strate est le croisement d'un poste de la NAF 700 et d'une tranche d'effectifs.

La base de sondage est la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise de la Construction (EAE - Construction) connue – Cf. Annexe 1.

Le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur du bâtiment : il est proportionnel au chiffre d'affaires cumulé des entreprises de la strate, calculé à partir de l'EAE. Ce mode de construction de l'échantillon ne s'effectue que pour les entreprises des tranches 1 à 5 incluses. La tranche 6 (cinq cents salariés et plus) est tirée de façon exhaustive.

⁴ Le champ de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment recouvre donc la division 45 de la Nomenclature d'Activités et de Produits Française hormis les postes suivants, non interrogés : la préparation des sites (groupe 45.1 de la NAF), la construction d'ouvrages d'art, les travaux souterrains, la réalisation de réseaux et la construction de lignes électriques et de télécommunication (NAF 452C, 452D, 452E et 452F), la construction de chaussées et de sols sportifs (NAF 452N et 452P), les travaux maritimes et fluviaux (NAF 452R), les autres travaux spécialisés de construction (NAF 452U), les autres travaux d'installation (453H), la location avec opérateur de matériel de construction (groupe 45.5 de la NAF).

⁵ Nomenclature d'Activités Française (NAF) au niveau de désagrégation correspondant à 700 positions.

⁶ La définition des tranches de taille est spécifique à l'enquête : - tranche 1 : 11 à 19 salariés - tranche 2 : 20 à 49 salariés - tranche 3 : 50 à 99 salariés - tranche 4 : 100 à 199 salariés - tranche 5 : 200 à 499 salariés - tranche 6 : 500 salariés et plus.

1.5. - Les questionnaires

L'enquête de conjoncture dans le bâtiment est réalisée tous les mois (à l'exception du mois d'août). Néanmoins, seule une partie des questions sont effectivement posées sur une base mensuelle. D'autres questions ne sont posées que tous les trois mois, voire tous les ans⁷.

En pratique, deux modèles de questionnaires ont été créés pour tenir compte de ces spécificités au mois le mois :

- le questionnaire mensuel correspond aux mois de février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre. Ce sont les mois de l'enquête dite « légère ». Ce questionnaire comporte uniquement les neuf questions à périodicité mensuelle.

- le questionnaire trimestriel est envoyé en janvier, avril, juillet et octobre. Il comporte, en sus des questions mensuelles, les onze questions à périodicité trimestrielle.

Tous les questionnaires comportent une rubrique d'identification de l'entreprise interrogée. Cette rubrique contient la raison sociale et l'adresse de l'entreprise, son numéro SIREN, ainsi que le nom de la personne répondant à l'enquête. Le code NAF d'activité est également porté sur le questionnaire.

On trouvera en annexe 2 la liste des principales questions posées à l'enquête. En fin de volume sont présentés les deux modèles de questionnaires utilisés.

1.6. - Les questions posées dans l'enquête Bâtiment

1.6.1. - Deux types de questions posées

Comme dans la quasi-totalité des enquêtes nationales de conjoncture, on peut distinguer deux catégories de questions : les questions structurelles, qui sont posées une fois par an, et les questions conjoncturelles, qui sont posées à un rythme infra-annuel. Les données issues de ces dernières fournissent un suivi conjoncturel du secteur enquêté, les données structurelles ayant pour leur part une fonction de pondération ou de stratification.

• **Les questions structurelles** sont posées chaque année, au mois d'avril. Les réponses des entreprises sont ensuite pré-imprimées sur les questionnaires jusqu'au mois d'avril suivant. Les questions portent sur le chiffre d'affaires total de l'entreprise, sur son chiffre d'affaires par type de travaux (logement neuf, autres bâtiments neufs, amélioration-entretien et autres activités) et sur ses effectifs. Elles sont quantitatives.

• **Les questions conjoncturelles** portent :

- soit sur l'entreprise elle-même : il s'agit de questions concernant l'activité (dans son ensemble et par type de travaux), les carnets de commande, les prix, la situation financière, la capacité de production, l'emploi ;

- soit sur son appréciation de la situation du bâtiment dans son ensemble (question relative aux perspectives générales d'activité dans l'ensemble de l'industrie du bâtiment) ;

Les questions conjoncturelles sont le plus souvent qualitatives. L'objectif est en effet d'obtenir rapidement des renseignements sur des grandeurs qui ne sont pas immédiatement disponibles de manière chiffrée.

⁷ Les questions posées tous les ans (dites questions structurelles) sont traitées dans l'alinéa 1.6.1 *infra*.

1.6.2. - Les principaux thèmes abordés par les questions conjoncturelles

- L'activité

L'activité de l'entreprise intègre les données relatives à l'activité passée et prévue pour l'ensemble des travaux et par type de travaux⁸ ainsi que par type de clientèle (publique ou privée).

Les chefs d'entreprise sont en outre interrogés sur l'évolution de l'industrie du bâtiment dans son ensemble (les perspectives générales d'activité).

- Les carnets de commandes

Les entrepreneurs sont interrogés sur le niveau, en nombre de mois de travail assurés, de leur carnet de commandes (point de vue quantitatif) ainsi que sur leur opinion sur ce dernier (point de vue qualitatif).

- Les prix

La question relative aux prix porte sur les perspectives de prix des marchés futurs.

- La situation financière

Celle-ci est abordée à travers trois questions : la situation de trésorerie, les délais de paiement et les retards de paiement par type de clientèle.

- La capacité de production

Les questions portent sur les obstacles éventuels à l'accroissement de l'activité⁹ ainsi que sur le taux moyen d'utilisation des capacités de production.

- L'emploi

Les chefs d'entreprises sont interrogés sur l'emploi récent dans leur entreprise (évolution constatée des effectifs au cours des trois derniers mois), ainsi que sur leur prévision d'emploi (évolution probable des effectifs au cours des trois prochains mois). Ils sont également questionnés sur leurs difficultés de recrutement.

- L'investissement

Des questions quantitatives sur l'investissement portant sur les réalisations ou projets annuels des entrepreneurs en la matière sont posées chaque trimestre.

1.6.3. - Quelques exemples de questions conjoncturelles

Voici quelques exemples de questions tirées des questionnaires 2006 de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment¹⁰. Il s'agit soit de questions à trois modalités, appelant une réponse positive (en hausse, supérieur à la normale, ...), intermédiaire (stable, normal, ...) ou négative (en baisse, inférieur à la normale, ...), soit de questions à deux modalités (oui/non, cochée/non cochée), soit de questions quantitatives :

- Évolution constatée de votre activité au cours des trois derniers mois : *en hausse, stable, en baisse ?*
- Votre carnet de commande vous paraît-il pour cette période de l'année : *supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale ?*

⁸ On interroge les entreprises sur trois types de travaux : les logements neufs, les bâtiments neufs (hors logement) et l'entretien-amélioration.

⁹ Pour plus de détails, voir Annexe 2.

¹⁰ Voir les modèles de questionnaires présentés en fin de volume.

- Les retards de paiement de votre clientèle ont-ils tendance à : *se raccourcir, rester stables, s'allonger* ?
- Existe-t-il des obstacles à l'accroissement de votre activité : *oui, non* ?
- Nombre de mois de travail assurés par votre carnet de commandes ?

Ainsi qu'on le verra plus en détail dans les deuxième et troisième parties (sections 2.4.3 et 3.1.1), les réponses à chaque question qualitative à trois modalités sont résumées au travers d'un indicateur unique appelé solde d'opinion. Un solde d'opinion se définit comme la différence entre le pourcentage de réponses positives (en hausse, supérieur à la normale, ...) et le pourcentage de réponses négatives (en baisse, inférieur à la normale, ...)¹¹. D'expérience, ce type d'indicateur s'avère à la fois très lisible et très utile pour l'analyse conjoncturelle. La diffusion des résultats d'enquêtes de conjoncture du type de l'enquête Bâtiment consiste principalement en la publication des principaux soldes d'opinion issus de ces enquêtes et en l'interprétation de leur évolution.

Certaines des interrogations posées à l'enquête Bâtiment ont été modifiées à compter des questionnaires de janvier 2004 à la demande de la Commission européenne, suite à l'élaboration de questionnaires harmonisés plus précis que par le passé au niveau communautaire pour plusieurs enquêtes de conjoncture¹². Dans ce cadre, des questions de l'enquête Bâtiment ont été reformulées, la plupart légèrement.

Les inconvénients, très mineurs, sont plus que contrebalancés par les avantages de l'harmonisation accrue des questionnaires nationaux au sein de l'Union européenne, ainsi que du rapprochement de l'enquête Bâtiment des autres enquêtes de conjoncture sectorielles harmonisées au niveau européen. Ces évolutions facilitent en effet la comparabilité des réponses données tant d'un pays à l'autre que d'un secteur à l'autre et l'élaboration d'indicateurs synthétiques sectoriels et macroéconomiques bien lisibles aux niveaux national et européen.

¹¹ En général, les réponses des entreprises entrent dans ces pourcentages sous forme pondérée (par le chiffre d'affaires ou par les effectifs, selon la question posée).

¹² Cette plus grande précision a été motivée par le souci d'accroître le degré d'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Auparavant, certaines marges d'interprétation des questions harmonisées existaient, qui étaient susceptibles d'induire des différences, en général mineures (à quelques exceptions près), entre les formulations des interrogations d'un questionnaire national à l'autre. Ces marges d'interprétation ont été supprimées par le choix de formulations plus littérales dans les nouveaux questionnaires harmonisés.

***DEUXIÈME PARTIE :
RÉALISATION DE L'ENQUÊTE***

DEUXIÈME PARTIE : RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La réalisation d'une enquête comprend différentes phases faisant intervenir l'équipe responsable de l'enquête au niveau national (située au Département de la Conjoncture de l'Insee) et une équipe d'informaticiens (basée dans plusieurs Centres Nationaux Informatiques de l'Institut).

Les différentes étapes de la réalisation de l'enquête *stricto sensu* (hors diffusion, interprétation et utilisation des résultats) sont les suivantes :

- la constitution et le renouvellement de l'échantillon ;
- la collecte et la saisie des données ;
- la constitution des données individuelles et leur contrôle ;
- le dépouillement de l'enquête ;
- la correction des variations saisonnières ;
- le stockage des résultats agrégés.

2.1. - La constitution et le renouvellement de l'échantillon

La constitution initiale de l'échantillon résulte d'un sondage stratifié sans remise à partir de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE). Cet échantillon est pour l'essentiel suivi d'une enquête à l'autre (panel d'entreprises). Toutefois, en raison des évolutions économiques (disparitions ou restructurations d'entreprises) et de la nécessité de conserver un échantillon de taille adéquate, l'échantillon est régulièrement actualisé.

Ainsi, l'échantillon de l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment est renouvelé partiellement une fois par an, selon des modalités identiques d'une année à l'autre. La base de sondage est la dernière EAE connue. Lors de ce renouvellement, on détermine un échantillon théorique de 3 000 entreprises, selon un sondage stratifié suivant un croisement « taille de l'entreprise » en termes d'effectifs salariés et « secteur d'activité ».

Dans un second temps, on détermine le nombre d'entreprises à tirer pour compléter l'échantillon de l'année précédente une fois toilé (c'est-à-dire après suppression des entreprises disparues, restructurées, etc.). Les nouvelles entreprises sont choisies par tirage aléatoire simple sans remise dans chaque strate¹⁶.

Entre deux campagnes de renouvellement, l'Insee effectue en outre un travail permanent de maintien de l'échantillon (mises à jour en continu des adresses des entreprises enquêtées et des correspondants au sein de ces dernières, suivi des restructurations et des cessions d'entreprises, etc.).

Davantage d'éléments sur l'échantillon sont donnés dans la fiche technique récapitulative de l'enquête, en annexe 1.

¹⁶ Rappel : ce mode de construction de l'échantillon ne s'effectue que pour les entreprises de tranches 1 à 5 incluses. La tranche 6 (cinq cents salariés et plus) est tirée de façon exhaustive.

2.2. - La collecte et la saisie de l'information

2.2.1. - La collecte des données

Les questionnaires relatifs à l'enquête du mois m sont envoyés aux entreprises vers le 27 du mois $m-1$. Les réponses doivent parvenir à l'Insee vers le 7 du mois de l'enquête.

À chaque enquête, un questionnaire de rappel est envoyé aux entreprises n'ayant pas répondu à la date de retour indiquée sur le questionnaire initial.

2.2.2. - La saisie des données individuelles et leur contrôle

La saisie des données est effectuée à l'Insee (Division des Enquêtes de Conjoncture), au fur et à mesure de l'arrivée des questionnaires.

Plusieurs types de contrôles des données sont opérés au sein de cette Division :

- contrôles sur la cohérence des données structurelles : ces contrôles portent essentiellement sur la cohérence des chiffres d'affaires globaux et des chiffres d'affaires par type de travaux, ainsi que sur les évolutions de ces chiffres d'affaires d'une année à l'autre ;
- contrôles sur les codages autorisés lors de la saisie des réponses conjoncturelles, des valeurs précises étant autorisées selon les réponses des entreprises ;
- contrôles sur les nomenclatures : une table de nomenclature de saisie a été introduite dans l'application de saisie. Il s'agit de la table de nomenclature d'activités.

2.3. - L'organisation des données individuelles

Les données individuelles sont stockées dans une base de données commune à toutes les enquêtes de conjoncture (Industrie, Bâtiment, Services, ...). Cette base de données contient :

- des informations décrivant les entreprises : numéro SIREN, raison sociale, adresse, ...
- les données structurelles de chaque entreprise : chiffre d'affaires, effectifs salariés, code NAF de l'entreprise, chiffre d'affaires par type de travaux ;
- les données conjoncturelles : réponses aux questions à choix multiple et montant des investissements.

2.4. - Le dépouillement

Comme indiqué précédemment, seules certaines questions conjoncturelles sont effectivement posées tous les mois. D'autres ne sont posées que tous les trois mois.

Le dépouillement d'une question conjoncturelle s'effectue en deux étapes. On procède d'abord à l'agrégation des réponses au niveau de chaque strate élémentaire (voir *infra*, alinéa 2.4.1). Dans un second temps, on agrège les résultats ainsi obtenus en tenant compte de la structure du champ de l'enquête.

La première étape du dépouillement (agrégation primaire) utilise uniquement des données de l'enquête : réponses aux questions conjoncturelles et données structurelles, qui jouent le rôle de coefficients de pondération. La seconde étape du dépouillement fait appel à des données externes (données de l'EAE), qui jouent le rôle de coefficients de redressement.

Toutes les questions d'une enquête sont dépouillées deux fois : une première fois lors de la publication de l'enquête courante m et une seconde fois au moment de la publication de l'enquête suivante $m+1$. Ce procédé est motivé par deux raisons essentielles :

- l'application de la méthode de l'échantillon constant à certaines questions (Cf. alinéa 2.4.2) ;
- la prise en compte des réponses d'entreprises retardataires.

2.4.1. - La stratification

Une strate élémentaire est définie par un secteur d'activité qui regroupe plusieurs postes de la NAF 700, croisé avec une tranche de taille¹. On distingue 4 secteurs différents et 6 tranches de taille : il existe donc $4 \times 6 = 24$ strates élémentaires.

2.4.2. - L'échantillon constant

L'interprétation des résultats d'une enquête est largement fondée sur leur comparaison avec ceux de l'enquête précédente. En effet, comme on l'expliquera plus en détail dans la partie 3, alinéa 3.1.1, les résultats de ce type d'enquête n'ont de sens qu'en évolution, et non en niveau. Compte tenu du caractère qualitatif de la plupart des questions et du nombre limité d'entreprises interrogées, il est préférable de mener une telle comparaison sur la base d'un même échantillon pour deux enquêtes successives (c'est-à-dire « en raisonnant à échantillon constant »). On s'assure ainsi qu'une évolution des résultats entre deux enquêtes reflète exclusivement un changement dans les réponses des entreprises et non une évolution de structure de l'échantillon.

Cependant, pour une question donnée, prendre exclusivement en compte les opinions des entreprises ayant répondu à deux enquêtes successives aurait l'inconvénient de négliger les informations potentiellement instructives données par les entreprises ayant répondu à l'une seulement de ces deux enquêtes. En tout état de cause, en raison de la taille limitée des échantillons, on préfère prendre en compte le plus de réponses possible. Ceci implique plusieurs choix méthodologiques. D'une part, on constitue un échantillon constant par question plutôt que par enquête : ceci assure une couverture maximale de réponses à chaque question. D'autre part, dans le cas de réponses partielles, on est amené à définir des procédures de complèment. Ces procédures, très simples, consistent à imputer la réponse manquante d'une entreprise à une question donnée sur la base des réponses les plus récentes de l'entreprise à cette question.

La méthode dite de « l'échantillon constant », qui décrit l'ensemble de ces traitements (constitution de l'échantillon constant et traitement des non-réponses), est détaillée dans les alinéas suivants.

2.4.2.1. - Les principes généraux de la constitution de l'échantillon constant

La méthode de l'échantillon constant propose un mode de traitement de la non-réponse relativement simple, fondé sur un ensemble de règles de report des réponses antérieures des entreprises non répondantes. Elle permet de n'attribuer une évolution des résultats qu'à une modification de l'opinion des entreprises. Pour une question donnée, les réponses prises en compte dans les résultats sont celles des entreprises qui appartiennent à l'échantillon constant.

Les principes généraux de la méthode de l'échantillon constant sont les suivants :

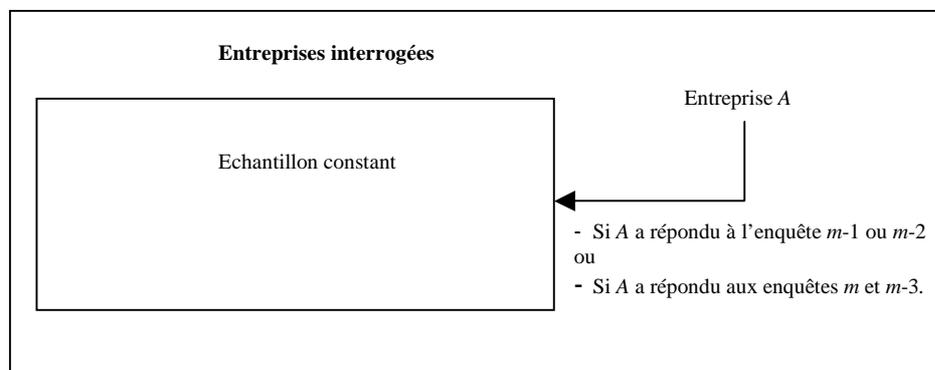
- l'échantillon constant est constitué question par question ;
- toutes les questions mensuelles, sauf celle relative aux prix, sont dépouillées selon la méthode de l'échantillon constant. Aucune question à périodicité trimestrielle n'est dépouillée selon cette méthode ;

¹ Rappel de la définition des tranches de taille, spécifique à l'enquête : - tranche 1 : 11 à 19 salariés - tranche 2 : 20 à 49 salariés - tranche 3 : 50 à 99 salariés - tranche 4 : 100 à 199 salariés - tranche 5 : 200 à 499 salariés - tranche 6 : 500 salariés et plus.

- une entreprise fait partie de l'échantillon constant si elle a répondu à l'enquête $m-1$ ou $m-2$ ou bien si elle répondu aux enquêtes m (enquête courante) et $m-3$ (Cf. alinéa 2.4.2.2, tableau 1). Le schéma suivant décrit cette règle.

Question Q

Enquête m



2.4.2.2. - Détail du mode de complèment des réponses partielles

Les deux tableaux ci-après explicitent la méthode de l'échantillon constant pour toutes les questions mensuelles sauf celles relatives au bloc « capacités de production »².

² Les questions du bloc « capacités de production », n'aboutissant pas à des soldes d'opinion, font l'objet d'un traitement plus complexe qu'il n'est pas nécessaire d'explicitier ici.

Tableau 1 : Décision d'inclusion dans l'échantillon constant et mode de complèment des réponses partielles pour une question Q donnée

L'entreprise A a répondu (R) ou non (NR) à la question Q lors des 4 dernières enquêtes				Constitution de l'échantillon constant pour la question Q lors de l'enquête m : Traitements effectués pour l'entreprise A	
Enquête $m-3$	Enquête $m-2$	Enquête $m-1$	Enquête m	Inclusion ou non de l'entreprise A dans l'échantillon constant	Prise en compte des réponses de l'entreprise A et mode de complèment de ses non-réponses
R ou NR^3	R ou NR	R	R	OUI	Enquêtes $m-1$ et m : les réponses de l'entreprise A sont prises en compte dans les résultats.
R ou NR	R ou NR	R	NR	OUI	Enquête $m-1$: la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats. Complètement de la question à l'enquête m : la réponse de l'entreprise A à l'enquête $m-1$ est reconduite à l'identique pour l'enquête m .
R ou NR	R	NR	R	OUI	Enquête $m-1$: le traitement spécifique qui est appliqué est explicité dans le tableau 2 <i>infra</i> . Enquête m : la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats.
R ou NR	R	NR	NR	OUI	Complètement de la question aux enquêtes m et $m-1$: la réponse de l'entreprise A à l'enquête $m-2$ est reconduite à l'identique pour les enquêtes $m-1$ et m .
R	NR	NR	R	OUI	Enquête $m-1$: le traitement spécifique qui est appliqué est explicité dans le tableau 2 <i>infra</i> . Enquête m : la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats.
NR	NR	NR	R	NON	
R ou NR	NR	NR	NR	NON	

Il arrive ainsi qu'une entreprise soit exclue de l'échantillon constant pour une question à laquelle elle a répondu lors de l'enquête courante m (ceci correspond à l'avant-dernière configuration explicitée dans le tableau 1). Dans ce cas, sa réponse à cette question n'est pas prise en compte dans le dépouillement des premiers résultats (c'est-à-dire lors de la publication de l'enquête en cours m). Cependant, en vertu des règles décrites dans le tableau 1, cette réponse est réintégrée lors du dépouillement des résultats définitifs (c'est-à-dire lors de la publication de l'enquête suivante $m+1$).

Dans les configurations (R ou NR , R , NR , R) ou (R , NR , NR , R), le mode de complèment appliqué pour l'enquête $m-1$ diffère selon que les questions sont qualitatives (tableau 2) ou quantitatives.

³ Nota : le symbole R indique que l'entreprise a répondu à la question considérée lors de l'enquête correspondante. Le symbole NR signifie qu'elle n'a pas donné de réponse à cette question au moment du dépouillement de l'enquête (questionnaire non parvenu ou réponse absente du questionnaire).

**Tableau 2 : Mode de complèment des réponses partielles de l'entreprise A
dans les cas (R ou NR, R, NR, R) ou (R, NR, NR, R)**

A l'enquête $m-2$ ou $m-3^4$, l'entreprise A a répondu :	A l'enquête $m-1$, l'entreprise A n'a pas répondu :	A l'enquête m , l'entreprise A a répondu :	Lors de l'enquête $m-1$, la réponse suivante (« intermédiaire » entre les réponses aux enquêtes $m-2$ ou $m-3$ et m) est reportée pour l'entreprise A :
(+)	NR	(+) ou (=)	(+)
(+)	NR	(-)	(=)
(=)	NR	(+), (=) ou (-)	(=)
(-)	NR	(+)	(=)
(-)	NR	(=) ou (-)	(-)

Lecture : (+) = réponse : en hausse, supérieur à la normal. (=) = réponse : stable, proche de la normale. (-) = réponse : en baisse, inférieur à la normale.

Pour les questions quantitatives, le mode de complèment des réponses de l'entreprise, dans les cas du tableau 2, est le suivant : calcul de la moyenne des deux réponses aux enquêtes $m-2$ (ou $m-3$ si l'entreprise n'a pas répondu à l'enquête $m-2$) et m .

Une entreprise qui n'a pas répondu à une question, mais dont la réponse est complétée selon l'une des modalités décrites dans les tableaux précédents, est dite « interpolée » pour cette question.

2.4.3. - Le dépouillement des questions

Dans toute cette section, sauf mention contraire, lorsque l'on parlera d'entreprises répondantes à une question, il s'agira des entreprises répondantes y compris les entreprises interpolées, c'est-à-dire après application de l'échantillon constant pour la question concernée. Par extension, lorsque l'on parlera d'entreprises répondantes, il s'agira de la réunion des entreprises répondantes à au moins une question, telles que définies ci-dessus.

2.4.3.1. - Agrégation primaire des résultats

L'agrégation primaire consiste à calculer des moyennes pondérées des réponses individuelles au sein de chaque strate élémentaire. Le coefficient de pondération est une donnée fournie par l'entreprise. Ce coefficient est fondé sur l'effectif employé pour les questions portant sur les effectifs passés et prévus ainsi que pour la question sur les difficultés de recrutement, et sur le chiffre d'affaires (total, par type de travaux ou par type de clientèle) pour les autres questions.

2.4.3.1.1 - Questions trimodales

Il s'agit de questions qualitatives, appelant une réponse positive (en hausse, supérieur à la normale, etc.), intermédiaire (stable, normal, etc.) ou négative (en baisse, inférieur à la normale, etc.).

⁴ Dans le cas où l'entreprise a répondu aux enquêtes $m-2$ et $m-3$, c'est la réponse la plus récente ($m-2$) qui est prise en compte.

Sont calculés les pourcentages pondérés de réponses « en hausse », « stable » et « en baisse » pour chaque question et chaque strate élémentaire⁵ :

$$\% HAUSSE = 100 \times \frac{NP \text{ « en hausse »}}{NP} \quad (1)$$

$$\% STABLE = 100 \times \frac{NP \text{ « stable »}}{NP} \quad (2)$$

$$\% BAISSE = 100 \times \frac{NP \text{ « en baisse »}}{NP} \quad (3)$$

avec :

$NP \text{ « en hausse »}$ = Somme des pondérations des réponses « en hausse »,

$NP \text{ « stable »}$ = Somme des pondérations des réponses « stable »,

$NP \text{ « en baisse »}$ = Somme des pondérations des réponses « en baisse »,

et $NP = NP \text{ « en hausse »} + NP \text{ « stable »} + NP \text{ « en baisse »}$.

Pour les perspectives générales d'activité, on calcule également les pourcentages non pondérés de réponses « en hausse », « stable » et « en baisse » pour chaque strate élémentaire :

$$\% HAUSSE_{\text{non pondéré}} = 100 \times \frac{N \text{ « en hausse »}}{N} \quad (4)$$

$$\% STABLE_{\text{non pondéré}} = 100 \times \frac{N \text{ « stable »}}{N} \quad (5)$$

$$\% BAISSE_{\text{non pondéré}} = 100 \times \frac{N \text{ « en baisse »}}{N} \quad (6)$$

avec :

$N \text{ « en hausse »}$ = Nombre de réponses « en hausse »,

$N \text{ « stable »}$ = Nombre de réponses « stable »,

$N \text{ « en baisse »}$ = Nombre de réponses « en baisse »,

et $N = N \text{ « en hausse »} + N \text{ « stable »} + N \text{ « en baisse »}$.

On calcule ensuite la moyenne pondérée appelée *solde d'opinion*⁶. Celle-ci correspond à l'opinion résumée des entreprises de la strate, calculée comme la différence entre la proportion des entreprises ayant une opinion positive de la situation et la proportion de celles qui en ont une opinion négative :

$$SOLDE = \% HAUSSE - \% BAISSE \quad (7)$$

⁵ Dans tout cet alinéa, afin d'alléger les notations, « en hausse » représente la réponse positive (en hausse, supérieur à la normale, ...), « stable » la réponse intermédiaire (stable, normal, ...) et « en baisse », la réponse négative (en baisse, inférieur à la normale, ...).

⁶ Les soldes d'opinion sont interprétés avec plus de précision dans la troisième partie, section 3.1.1.

Pour les perspectives générales d'activité, on calcule en outre un solde d'opinion non pondéré :

$$SOLDE_{\text{non pondéré}} = \% HAUSSE_{\text{non pondéré}} - \% BAISSSE_{\text{non pondéré}} \quad (8)$$

On calcule enfin le pourcentage pondéré de non-réponses pour chaque question et pour chaque strate (relativement à l'ensemble des entreprises répondantes à l'enquête dans la strate) :

$$\% NR = 100 \times \left(1 - \frac{NP}{NPT} \right) \quad (9)$$

avec :

NP = Somme des pondérations des entreprises répondantes de la strate à la question considérée (définie *supra*),

NPT = Somme des pondérations des entreprises répondantes à l'enquête dans la strate, soit :

$$NPT = NP + NPN$$

où NPN = Somme des pondérations des non-réponses à la question dans la strate (parmi les entreprises répondantes à l'enquête dans la strate).

Pour les perspectives générales d'activité, on calcule également un pourcentage non pondéré de non-réponses pour chaque strate (relativement à l'ensemble des entreprises répondantes à l'enquête dans la strate considérée) :

$$\% NR_{\text{non pondéré}} = 100 \times \left(1 - \frac{N}{NT} \right) \quad (10)$$

avec :

N = Nombre d'entreprises répondantes de la strate à la question considérée (défini *supra*),

NT = Nombre d'entreprises répondantes à l'enquête dans la strate, soit :

$$NT = N + NN$$

où NN = Nombre d'entreprises non répondantes à la question considérée (parmi les entreprises répondantes à l'enquête dans la strate).

Enfin, pour toutes les questions pour lesquelles la procédure d'échantillon constant est appliquée, on calcule le pourcentage pondéré des réponses interpolées pour chaque strate (relativement à l'ensemble des entreprises répondantes à la question dans la strate après procédure d'échantillon constant) :

$$\% INT = 100 \times \frac{NPI}{NP} \quad (11)$$

avec :

NPI = Somme des pondérations des entreprises interpolées de la strate pour la question considérée et
 NP = Somme des pondérations des entreprises répondantes à la question après application de l'échantillon constant dans la strate (définie *supra*), soit :

$$NP = NPR + NPI$$

où NPR = Somme des pondérations des vraies réponses à la question (interpolations exclues).

2.4.3.1.2 - Questions bimodales

Il s'agit des questions qualitatives à deux modalités (oui/non, cochée/non cochée).

Sont ici calculés les pourcentages pondérés de réponses « oui » et « non » pour chaque strate élémentaire :

$$\% OUI = 100 \times \frac{NP \text{ « oui »}}{NP} \quad (12)$$

$$\% NON = 100 \times \frac{NP \text{ « non »}}{NP} \quad (13)$$

avec :

$NP \text{ « oui »}$ = Somme des pondérations des réponses « oui »,

$NP \text{ « non »}$ = Somme des pondérations des réponses « non »,

et $NP = NP \text{ « oui »} + NP \text{ « non »}$.

2.4.3.1.3 - Questions quantitatives

Il s'agit des questions appelant une réponse numérique (un nombre de mois pour la question sur le travail assuré par le carnet de commandes, un pourcentage pour la question portant sur l'accroissement moyen possible de la production). On calcule alors une moyenne des réponses pondérée par le chiffre d'affaires total :

$$Q = \frac{SPR}{SP} \quad (14)$$

avec :

SPR = Somme pondérée des réponses,

SP = Somme des pondérations des répondants.

2.4.3.2. - Agrégation secondaire des résultats

Pour une question donnée, le solde d'opinion au niveau d'un regroupement de strates élémentaires est calculé comme la moyenne pondérée des soldes d'opinion élémentaires. La pondération permet de tenir compte de l'importance relative de la strate dans l'ensemble du champ de l'enquête.

Les coefficients de redressement proviennent de la dernière enquête annuelle d'entreprise connue. Les questions sont toutes pondérées par le chiffre d'affaires.

La même procédure est appliquée aux pourcentages de réponses à chacune des modalités « en hausse », « stable » et « en baisse », ainsi qu'au pourcentage de réponses interpolées.

2.5. - La correction des variations saisonnières (CVS)

2.5.1. - Méthode générale

Des corrections de variations saisonnières d'un certain nombre de soldes d'opinion sont effectuées une fois par an⁷. Elles sont calculées annuellement par le programme *X11-ARIMA*.

Pour produire une série désaisonnalisée à partir d'une série brute, on soustrait la série de coefficients saisonniers de la série brute :

$$VAR_{CVS}^q = VAR_{BRUTE}^q - VAR_{CS}^q$$

où *VAR* représente la série traitée, *q* la question et *CS* le coefficient saisonnier.

Toutes les questions conjoncturelles font l'objet de la campagne de CVS.

2.5.2. - Mode de report des coefficients saisonniers sur les observations récentes

Le mode de report des coefficients saisonniers est le suivant : en cas de non mise à jour des coefficients CVS, on utilise les derniers coefficients CVS calculés. En d'autres termes, on récupère la dernière valeur immédiatement existante du coefficient pour le mois *M* :

$$VAR_{CVS}^q(M, A) = VAR_{BRUTE}^q(M, A) - VAR_{CS}^q(M, A - i)$$

où *M* est un mois de l'année courante *A* et *A-i* l'année du dernier coefficient calculé pour le mois *M*. En pratique, *i* prend la valeur 1, voire la valeur 2 si deux campagnes de CVS successives sont séparées d'un peu plus d'un an.

2.6. - Le stockage des données agrégées

Sont stockés à la fois les séries brutes et CVS, les résultats issus de l'échantillon constant et les résultats issus de l'échantillon courant. Les séries relatives aux perspectives générales d'activité sont stockées sous leurs formes pondérée et non pondérée.

⁷ Les pourcentages de réponses « en hausse », « stable », et « en baisse », ainsi que les pourcentages de non-réponses et de réponses interpolées ne sont pas désaisonnalisés.

***TROISIÈME PARTIE :
INTERPRÉTATION ET DIFFUSION
DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE***

TROISIÈME PARTIE : INTERPRÉTATION ET DIFFUSION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1. - Interprétation des résultats de l'enquête

Les indicateurs élaborés des résultats des enquêtes de conjoncture apportent des indications précoces sur les agrégats macroéconomiques de première importance pour le conjoncturiste, en particulier l'activité et l'emploi.

On se propose de donner ici quelques clefs de lecture des résultats de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment, tant « internes » qu'« externes ».

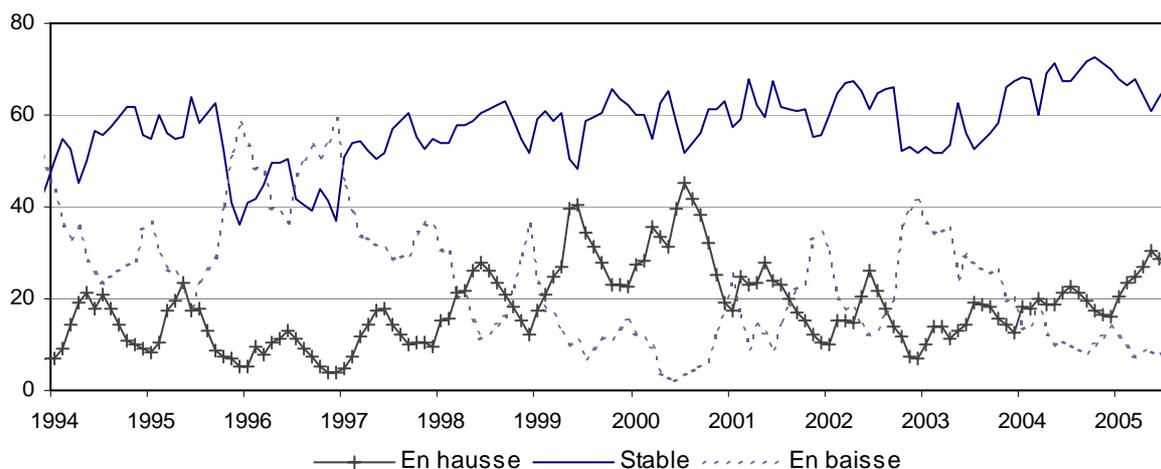
Les clefs de lecture « internes » consistent à présenter les résultats de l'enquête sous la forme la plus lisible possible (alinéa 3.1.1).

Les clefs de lecture « externes » permettent d'interpréter les indicateurs introduits dans l'alinéa 3.1.1 au regard d'une mesure externe des agrégats sur lesquels l'enquête apporte des informations précoces : l'activité et l'emploi dans le bâtiment.

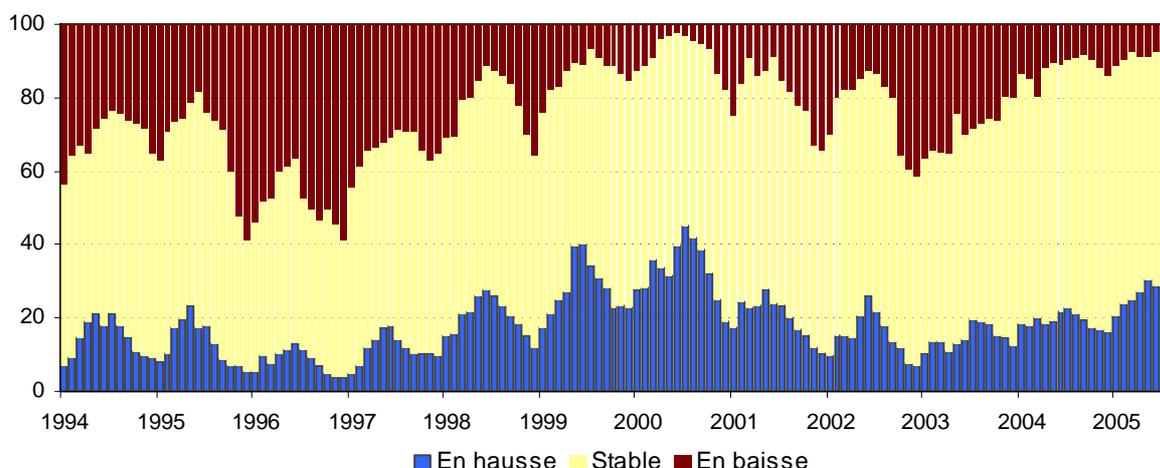
3.1.1. - La synthèse des réponses des enquêtés à chaque question : les soldes d'opinion

Pour chaque question qualitative posée, l'enquête de conjoncture dans le bâtiment fournit directement une répartition des entreprises en trois groupes : celui des entreprises ayant donné une réponse positive (en hausse, supérieur à la normale, ...), celui des entreprises ayant donné une réponse intermédiaire (stable, normal, ...), et enfin celui des entreprises ayant donné une réponse négative (en baisse, inférieur à la normale, ...). Toutefois, étudier simultanément l'évolution de trois pourcentages dont la somme vaut 100% est assez malcommode, quelle que soit la représentation choisie, comme l'illustrent les graphiques 1 et 2 sur l'exemple des réponses à la question concernant l'évolution prévue de l'activité.

Graphique 1 : Évolution prévue de l'activité (% des réponses)
Présentation en « courbes »



Graphique 2 : Évolution prévue de l'activité (% des réponses)
Présentation « en bâtons »



L'expérience montre qu'on peut, avec une perte d'information limitée, ne retenir que la différence algébrique entre les deux pourcentages concernant les opinions opposées (augmentation et diminution, supérieur et inférieur à la normale). Cette différence, en d'autres termes le solde d'opinion, s'avère plus lisible et assez nettement représentative des cycles économiques (Cf. graphique 3 et alinéa 3.1.2 *infra*)¹.

Graphique 3 : Évolution prévue de l'activité (solde d'opinion, CVS)



Notons que l'évolution des réponses sur plusieurs enquêtes peut seule éclairer l'interprétation des soldes d'opinion. En effet, les soldes d'opinion sont des nombres abstraits : on ne peut les interpréter qu'en référence aux soldes antérieurs ou à leur moyenne de longue période. Corrélativement, l'interprétation de ces soldes doit tenir compte des éléments auxquels les entrepreneurs se réfèrent pour répondre :

- certains entrepreneurs jugent l'activité satisfaisante quand elle augmente au-delà d'un certain rythme. Aussi l'indicateur qualitatif peut-il être négatif pour des taux de croissance de la production positifs. Plus généralement, la valeur absolue des soldes d'opinion peut être affectée de tels « biais subjectifs », qu'il convient de maîtriser lors de l'interprétation des résultats par un mode de lecture des soldes adapté ;

¹ La construction précise des soldes d'opinion est détaillée dans la deuxième partie, alinéa 2.4.3. Pour une justification du concept de solde d'opinion, on pourra se reporter à Fansten (1976).

- d'autres omettent d'éliminer la saisonnalité, ce qui rend souvent nécessaire l'observation de la série corrigée des variations saisonnières (CVS) pour apprécier correctement les tendances (Cf. deuxième partie, section 2.5) ;

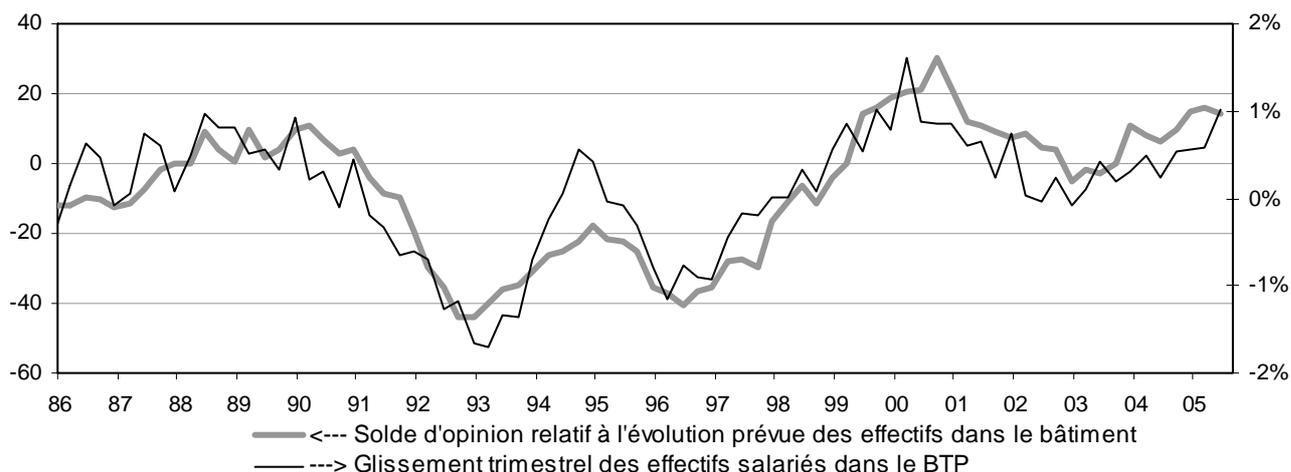
Enfin, l'évolution d'un solde d'opinion apporte une information d'autant plus fiable que les pourcentages d'entreprises ayant répondu positivement (en hausse, supérieur à la normale, ...) ou négativement (en baisse, inférieur à la normale, ...) sont élevés. L'interprétation d'un solde doit être prudente lorsque le pourcentage de réponses intermédiaires (stable, normal, ...) est particulièrement important.

3.1.2. - L'enquête de conjoncture dans le bâtiment : une information précoce sur l'activité dans le secteur de la construction

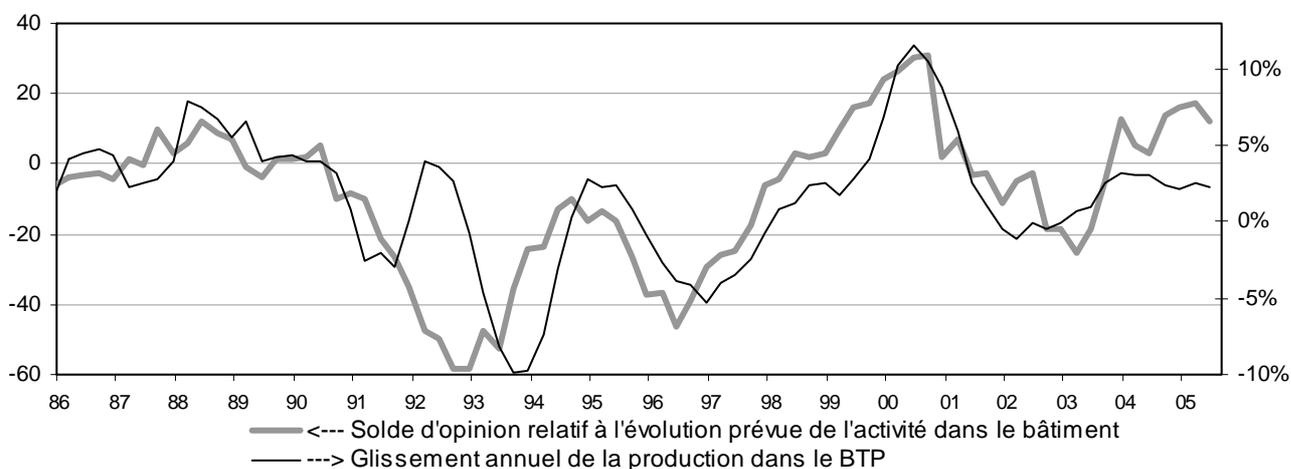
Un objectif central de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment est de collecter une information précoce sur l'activité dans ce secteur. Dès lors, il est important de vérifier qu'il existe une corrélation élevée entre les principaux résultats de cette enquête et quelques agrégats économiques représentatifs de cette activité.

C'est bien ce qu'illustrent les graphiques 4 et 5 ci-dessous. On voit que le solde d'opinion sur l'évolution prévue des effectifs dans le bâtiment approche de façon satisfaisante cet agrégat (graphique 4 *infra*). De même, le solde d'opinion relatif à l'évolution prévue de l'activité dans le bâtiment capte correctement les variations annuelles de la production de BTP, notamment depuis 1997 (graphique 5 *infra*).

Graphique 4 : Effectifs salariés dans le BTP et solde d'opinion relatif à l'évolution prévue des effectifs dans le bâtiment



Graphique 5 : Production dans le BTP et solde d'opinion relatif à l'évolution prévue de l'activité dans le bâtiment



Exploitant les fortes corrélations illustrées par les graphiques 4 et 5, les résultats de l'enquête Bâtiment sont utilisés tous les trimestres par la division des enquêtes de conjoncture de l'Insee pour la prévision à court terme de l'activité et de l'emploi dans le BTP lors de la préparation des *Notes* et *Points de Conjoncture*.

3.2. - Diffusion des résultats de l'enquête

L'enquête de conjoncture dans le bâtiment est effectuée et publiée tous les mois, à l'exception du mois d'août². Depuis juillet 1999, les séries sont publiées en NAF (Nomenclatures d'Activités Française).

Les résultats sont mis à la disposition du public à travers trois publications : les *Informations Rapides*, le *Tableau de bord de la conjoncture en France* et les *Notes* et *Points de Conjoncture*.

En outre, les séries du bâtiment (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont disponibles dans la Banque de Données Macroéconomiques (*BDM*), et l'*Informations Rapides* la plus récente peut être consultée sur internet (www.insee.fr).

Enfin, l'enquête sur l'activité dans l'industrie du bâtiment faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, des données de cette enquête sont transmises à la Commission européenne, qui les diffuse dans ses propres publications.

3.2.1. - Les Informations Rapides

A la fin du mois de réalisation d'une enquête, les principaux résultats de l'enquête sont publiés sous la forme d'une *Informations Rapides*. Il s'agit d'un document de quatre pages diffusé très largement, notamment aux enquêteurs et aux journalistes de la presse économique.

3.2.2. - Le Tableau de bord de la conjoncture en France

Panorama quotidien des principaux indicateurs conjoncturels, le *Tableau de bord de la conjoncture en France* constitue avant tout une synthèse des informations produites par l'Insee (et publiées, par ailleurs, dans la série des *Informations Rapides*). Cette synthèse est complétée par une sélection des principaux indicateurs élaborés par d'autres organismes. Ainsi, le *Tableau de bord de la conjoncture en France* constitue un outil précieux pour les conjoncturistes et les journalistes de la presse économique.

Le *Tableau de bord de la conjoncture en France* présente en particulier des graphiques des principales séries de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment, accompagnés d'un commentaire d'ensemble. Il est disponible sur le site de l'Insee³ (voir *infra*, alinéa 3.2.5).

3.2.3. - La contribution aux Notes de Conjoncture

La *Note de Conjoncture* est publiée trois fois par an, en mars, juin et décembre. En octobre, un *Point de Conjoncture* plus succinct met à jour la *Note* de juin. Ces deux types de publication présentent les prévisions à court terme de l'Insee. L'activité et les perspectives du bâtiment sont commentées trois fois par an au sein de la rubrique « Production » de la *Note de Conjoncture*.

² L'évaluation du mois d'août est obtenue par interpolation linéaire des données issues des enquêtes de juillet et de septembre.

³ A l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/indicateur/tableau_de_bord/tableau_de_bord.asp

3.2.4. - La Banque de Données Macroéconomiques (BDM)

Les principaux résultats de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment sont mis à disposition dans la *BDM*. Les séries sont disponibles depuis 1975 en valeurs brutes et, pour la plupart d'entre elles, en données corrigées des variations saisonnières. Actuellement, 150 séries du bâtiment se trouvent dans la *BDM* : 100 séries mensuelles, 50 séries trimestrielles. L'accès aux séries se fait par menus déroulants selon deux chemins possibles : « statistique française » ou « principaux indicateurs » en relation avec l'*Informations Rapides*. La *BDM* constitue l'outil privilégié de mise à disposition du public des séries relatives à l'enquête. Les utilisateurs se répartissent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Insee.

3.2.5. - Données mises à disposition sur Internet

L'Insee s'est doté d'un site sur internet (www.insee.fr) qui assure la mise à disposition du public d'informations très diverses. Dans la rubrique des indicateurs de conjoncture se trouvent notamment les *Informations Rapides* (du moins dans la version française du site), parmi lesquelles la publication la plus récente relative à l'enquête de conjoncture dans le bâtiment (cliquer sur « conjoncture », puis « indicateurs de conjoncture », puis « autres indicateurs », puis sur la ligne « enquête mensuelle dans le bâtiment » du tableau qui apparaît alors)⁴.

En complément de ses indicateurs et analyses au niveau national et de ses liens avec des sites présentant des indicateurs européens, le site internet de l'Insee met à disposition du public des analyses de la conjoncture des régions françaises réalisées par plusieurs Directions Régionales de l'Insee⁵. Certains tableaux de bord et analyses présentés sous la rubrique « conjoncture » de sites régionaux de l'Insee reprennent les résultats de l'enquête Bâtiment après pondération des réponses des entrepreneurs par des poids représentatifs de la structure de l'activité en région⁶.

3.2.6. - Les publications des résultats de l'enquête de conjoncture dans le secteur de la construction par la Commission européenne

Le support de diffusion de la Commission européenne pour les enquêtes de conjoncture harmonisées s'intitule *European Economy: Business and Consumer Survey Results (Economie européenne : Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs)*. Cette publication est disponible exclusivement en langue anglaise sur le site de la Commission – Cf. quatrième partie *infra* et références en bibliographie.

L'enquête Bâtiment faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, certains de ses résultats de niveau sectoriel sont transmis à la Commission, qui les diffuse dans les lignes relatives au bâtiment de ses publications au titre des informations relatives à la France. Ces résultats de l'enquête française entrent en outre dans le calcul des chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union à vingt-cinq.

⁴ NB : Au moment de la rédaction de ce volume, la version anglaise du site ne présentait pas encore l'intégralité des *Informations Rapides* (en particulier, les résultats pour le bâtiment ne figuraient que dans la version française du site).

⁵ www.insee.fr, cliquer sur « le portrait de votre région » ; sélectionner la région souhaitée afin d'atteindre la page d'accueil de la Direction Régionale de l'Insee correspondante. Ensuite cliquer sur « la région en faits et chiffres », rubrique « conjoncture ».

⁶ Les utilisations régionales de l'enquête Bâtiment sont évoquées dans la fiche technique récapitulative de l'enquête, en annexe 1, point 9.

***QUATRIÈME PARTIE :
LE SYSTÈME EUROPÉEN HARMONISÉ
D'ENQUÊTES DE CONJONCTURE***

QUATRIÈME PARTIE : LE SYSTÈME EUROPÉEN HARMONISÉ D'ENQUÊTES DE CONJONCTURE

Le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, piloté par la Commission européenne (Direction Générale des Affaires Économiques et Financières - DG-Ecfin, basée à Bruxelles), est le cadre par lequel s'organise l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Il fixe des règles très complètes (contenu des questionnaires harmonisés, dont formulation précise des questions posées, périodicité et champ sectoriel des enquêtes, périodes d'interrogation et dates de publication, ...) devant être respectées par les instituts producteurs adhérents, engagés à cet égard par un contrat passé avec la Commission¹.

4.1. - Les enquêtes de l'Insee concernées et les pays adhérents

4.1.1. - Les enquêtes concernées

4.1.1.1. - Enquêtes infra-annuelles

Le système européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture concerne actuellement les sept enquêtes de conjoncture infra-annuelles de l'Insee suivantes :

- l'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie ;
- deux des enquêtes de l'Insee dans le secteur de la construction (l'enquête dans l'industrie du bâtiment et celle dans les travaux publics) ;
- l'enquête sur la situation et les perspectives dans le commerce de détail ;
- l'enquête sur la situation et les perspectives dans les services ;
- l'enquête sur l'investissement dans l'industrie ;
- l'enquête de conjoncture auprès des ménages (dite enquête « consommateurs » dans la terminologie européenne).

4.1.1.2. - Enquêtes spécifiques

Certaines enquêtes spécifiques peuvent être réalisées à la demande de la Commission européenne par les instituts producteurs d'enquêtes de conjoncture qui adhèrent au système européen harmonisé.

Ainsi, par exemple, une fois tous les cinq ans, une enquête « *ad hoc* » portant sur les perspectives de croissance et de créations d'emplois dans l'Union européenne est menée simultanément dans les différents États membres². Pour ses volets « entreprises »³ (de l'industrie, du commerce de détail et des services), les grandes questions de cette enquête portent sur le volume des effectifs de l'entreprise, la situation de l'emploi dans l'entreprise, la structure du temps de travail et la durée d'exploitation, ainsi que sur l'évolution des heures d'exploitation.

¹ Pour plus de détail sur le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, on pourra se reporter à *European Economy* « Reports and Studies » (1997). Notons que la plupart des organismes européens producteurs d'enquêtes de conjoncture diffèrent des instituts nationaux de statistique. C'est pourquoi les enquêtes de conjoncture n'entrent pas dans le cadre du règlement européen de 1998 concernant les statistiques conjoncturelles.

² La dernière occurrence de l'enquête « *ad hoc* » date de juin 2004. Pour plus de détails sur ces enquêtes « *ad hoc* », on pourra se reporter à *European Economy* « Reports and Studies » (2000).

³ L'enquête comporte également un volet « ménages » qui, pour ce qui concerne l'Insee, est couplé à l'enquête Emploi de l'institut.

4.1.2. Les pays adhérant au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture

Participent au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture les vingt-cinq États membres de l'Union européenne, soit les quinze anciens membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni et Suède) plus les dix pays officiellement entrés en mai 2004 (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie), mais participant au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture depuis plusieurs années. S'y ajoutent deux autres pays d'Europe orientale qui réalisent désormais leurs enquêtes de conjoncture selon la méthodologie du système harmonisé européen (Bulgarie, Roumanie).

Les États adhérant au système harmonisé sont représentés par un ou plusieurs institut(s) producteur(s) d'enquête(s) de conjoncture sélectionnés par la Commission européenne sur la base de leurs réponses à ses appels d'offre quinquennaux pour la réalisation des enquêtes de conjoncture. Pour la France, c'est l'Insee qui réalise toutes les enquêtes nationales harmonisées. Dans d'autres pays, il peut s'agir d'organismes publics ou privés de conjoncture ou, plus largement, d'analyse économique⁴.

4.2. - Les résultats transmis à la Commission européenne

Les résultats transmis mensuellement à la Commission européenne par les instituts des États membres en charge de la réalisation des enquêtes dans la construction portent sur l'activité passée, les contraintes de production, les carnets de commandes, ainsi que les prévisions d'effectifs et les prévisions de prix.

Les résultats fournis sont les pourcentages de réponses positives (% +), les pourcentages de réponses intermédiaires (% =) et les pourcentages de réponses négatives (% -) pour chaque question, par secteur⁵. La Commission en tire les soldes d'opinion, qu'elle désaisonnalise au moyen d'un logiciel spécifique (*DAINTIES*), différent des logiciels plus couramment utilisés dans certains États membres (*X11-ARIMA* et *TRAMO-SEATS*). Il peut en résulter des écarts, en général limités, entre les soldes d'opinion *CVS* publiés par l'Insee (notamment) et par la Commission.

Du fait que les données d'une enquête m sont systématiquement redépuillées lors de l'enquête $m+1$, l'Insee transmet chaque mois les résultats provisoires de la dernière enquête et les résultats définitifs de l'enquête précédente. Les instituts européens producteurs d'enquêtes de conjoncture ne révisent pas nécessairement leurs chiffres d'un mois à l'autre.

4.3. - La nomenclature européenne d'activités

La nomenclature européenne d'activités résulte de l'agrégation de strates élémentaires définies au moyen de la nomenclature NAF.

Les regroupements d'activités calculés pour transmission des résultats à la Commission sont les suivants⁶ :

- Bâtiment
 - Logements
 - Autres bâtiments
- Travaux publics
- Ensemble de la construction.

⁴ Exemples : Ifo de Munich pour les enquêtes auprès des entreprises allemandes (dont l'enquête Bâtiment), Isae de Rome pour les enquêtes italiennes. On compte aussi des instituts nationaux de statistique (dont l'Insee, pour la France) et des banques centrales (cas de la Belgique).

⁵ La décomposition sectorielle des résultats transmise à la Commission européenne est détaillée dans la section 4.3.

⁶ Lors du passage en nomenclature NAF, en 1999, les séries réropolées ont été transmises à la Commission.

4.4. - Les résultats d'enquêtes de conjoncture publiés par la Commission européenne

Chaque mois, la Commission publie les principaux résultats des enquêtes de conjoncture des vingt-cinq États membres de l'Union européenne, par pays et pour l'ensemble de l'Union européenne ainsi que pour la zone euro. Les lignes « France » correspondent aux résultats des enquêtes de l'Insee, après traitement spécifique par la Commission visant à une plus grande homogénéisation au niveau européen (application d'une méthode de CVS commune - Cf. *supra*).

Les publications de la série des « *Business and Consumer Survey Results* » sont constituées d'un volume d'une vingtaine de pages mis à disposition sur le site internet de la Commission, exclusivement en langue anglaise⁷.

- Les premières pages de ces publications commentent les évolutions récentes de l'indicateur global de climat économique de la Commission, ainsi que celles de ses composantes : les indicateurs sectoriels de climat dans l'industrie, la construction, le commerce de détail et les services, de même que l'indicateur de confiance des consommateurs. Il s'agit d'indicateurs synthétiques mensuels tirés de résultats d'enquêtes de conjoncture appartenant au système européen harmonisé. Ces indicateurs synthétiques sont calculés selon une méthode plus simple que celle des facteurs communs privilégiée à l'Insee. L'indicateur de climat dans la construction, par exemple, est obtenu comme la moyenne arithmétique des soldes relatifs aux carnets de commandes et aux effectifs prévus. Notons que l'indicateur synthétique global du climat des affaires de la Commission ne prend en compte la conjoncture dans le bâtiment à travers cette composante que depuis sa réforme de 2001⁸. Les cinq indicateurs partiels et l'indicateur de climat global sont commentés pour l'UE, la zone euro, ainsi que pour chacun des vingt-sept pays participant au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture (les vingt-cinq États membres de l'UE, auxquels s'ajoutent la Bulgarie et la Roumanie).

- La publication de la Commission comporte en outre un bref commentaire sur les informations apportées par les enquêtes harmonisées sur l'emploi, le chômage et les anticipations de prix dans l'UE.

- Les pages suivantes sont constituées de tableaux présentant les principaux résultats mensuels et trimestriels des enquêtes de conjoncture harmonisées sur les douze derniers mois, assortis d'un rappel des valeurs minimales et maximales prises par ces résultats depuis 1990. Un premier tableau décompose l'indicateur global de climat économique en ses cinq composantes pour l'UE, la zone euro et les vingt-cinq États membres. Les tableaux 2 à 6 résument les principaux résultats des enquêtes de conjoncture mensuelles auprès des consommateurs et des entrepreneurs de l'industrie, de la construction, du commerce de détail et des services pour les mêmes pays et zones que le tableau 1. Le tableau 7 résume les évolutions des quatre indicateurs synthétiques sectoriels (dans l'industrie, la construction et le commerce de détail) et de l'indicateur de confiance des consommateurs pour les deux pays qualifiés de futurs membres de l'Union européenne (Bulgarie, Roumanie).

- Selon les mois, la publication de la Commission résume également les résultats d'une enquête harmonisée de périodicité plus longue (« World economic survey », enquête sur l'investissement dans l'industrie, par exemple).

⁷ Taper l'adresse : http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm, puis consulter le calendrier des sorties de résultats d'enquêtes. Une version complète et une version courte des publications les plus récentes des « *Business and Consumer Survey Results* » sont mises en ligne, dans la colonne « press release » de ce calendrier. Des résultats plus détaillés et des séries longues peuvent être aussi obtenus auprès de la Commission.

⁸ Source : *Economie Européenne* : Modification of the EU Sentiment Indicator Based on Harmonised Business and Consumer Surveys, *Supplement B*, n°8/9, août - septembre 2001.

BIBLIOGRAPHIE

Bouton F., Erkel-Rousse H. (2003) : Conjonctures sectorielles et prévision à court terme de l'activité : l'apport de l'enquête de conjoncture dans les services, *Economie et Statistique*, numéro spécial « Analyse conjoncturelle : entre statistique et économie », n°359-360 - 2002, publié en avril 2003, 35-68.

Caron N., Ravalet Ph., Sautory O. (1996) : Estimation de la précision d'un solde dans les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, Document de travail n°9602 de la série « Méthodologie statistique » de l'Insee.

Cling J.-P. (1990) : *L'analyse de la conjoncture*, Repères, édition La Découverte, 126 p.

Devilliers M. (1984) : *Les enquêtes de conjoncture*, Document n°101 (ISBN : 2 - 11 - 064694 - 2) de la collection « Archives et Documents » de l'Insee.

Doz C., Lengart F. (1995) : Une grille de lecture pour l'enquête mensuelle dans l'industrie, Insee, *Note de Conjoncture de Décembre*, 18-25.

Economie Européenne (2001) : Modification de l'indicateur de climat économique de l'UE sur la base des enquêtes de conjoncture harmonisée, *Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs, Supplément B*, n°8-9, août - septembre, 4-6.

European Economy : Business and Consumer Surveys Results (publication mensuelle de la Commission européenne en anglais, téléchargeable à partir de son site internet : http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm).

European Economy : Business and Consumer Surveys, Supplement B (archives des anciennes publications mensuelles en anglais de la Commission européenne, téléchargeables à partir du site internet de cette dernière : http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/supplement_b_en.htm).

Economie Européenne (2001) : Modification of the EU sentiment Indicator Based on Harmonised Business and Consumer Surveys, *Supplement B*, n°8/9, August - September.

European Economy « Reports and Studies » (1997) : *The Joint Harmonised EU Programme of Business and Consumer Surveys*, n°6, 231 p.

European Economy « Reports and Studies » (2000) : *Performance of the European Union Labour Market, Results of an ad hoc labour market survey covering employers and employees*, n°4, 411 p.

Fansten M. (1976) : Introduction à une théorie mathématique de l'opinion, *Annales de l'Insee* n°21, janvier-mars 1976.

Fayolle J. (1987) : *Pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle*, Economica - Insee, 550 p.

Informations Rapides : enquête mensuelle dans le bâtiment (publication mensuelle des principaux résultats de l'enquête), *Insee Conjoncture* – Téléchargeable depuis le site de l'Insee sur internet : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/liste_indice_autre.asp

Note de Conjoncture, Situation et perspectives de l'économie française, *Insee Conjoncture* (point sur la construction : Cf. fiche « Production »).

Tableau de bord de la conjoncture en France, *Insee Conjoncture* (cahier graphique d'indicateurs conjoncturels mis à jour quotidiennement et accessible sur le site internet de l'Insee, www.insee.fr, en cliquant sur « Conjoncture » puis « Le tableau de bord de la conjoncture en France »).

ANNEXES

- Annexe 1 - Fiche technique récapitulative de l'enquête Bâtimentp. 44
- Annexe 2 - Les principales questions conjoncturelles posées à l'enquête Bâtimentp. 47
- Annexe 3 - Les modèles de questionnaires de l'année 2006.....p. 51

Annexe 1 - Fiche technique récapitulative de l'enquête Bâtiment

1. Intitulé et statut de l'enquête :

Désignation officielle : enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie du bâtiment.

Désignation courante : enquête de conjoncture dans le bâtiment ou enquête Bâtiment.

Cette enquête a reçu le label d'enquête d'intérêt général et de qualité statistique à l'issue de son passage devant le Comité du label, le 19 juin 2003.

2. Service producteur :

Insee, Département de la conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Périodicité :

Il s'agit d'une enquête réalisée chaque mois hormis en août.

4. Objectifs généraux de l'enquête, principaux thèmes abordés, variables de l'enquête :

L'objectif de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment est de fournir des informations précoces sur l'évolution du bâtiment, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des entrepreneurs, tant sur le plan national qu'europeen, l'enquête constituant la source de données françaises sur le bâtiment au sein du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

L'opinion des entrepreneurs sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité, que l'enquête vise à transcrire, est retracée au moyen du suivi de l'activité et de variables qui lui sont liées, telles que le niveau des carnets de commande, les contraintes de production, l'évolution des effectifs ainsi que celle des prix. Les chefs d'entreprise fournissent également des estimations de leurs investissements et une opinion sur leur trésorerie, ainsi que sur les délais et retards de paiement de leurs clients. Ainsi, l'enquête de conjoncture dans le bâtiment permet de connaître la tendance de l'activité de chaque secteur du bâtiment, mais également les explications de cette tendance.

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide. La plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale ». Le nombre de questions est de l'ordre d'une quinzaine ou d'une vingtaine, selon les questionnaires. Les réponses aux quatre questions quantitatives (chiffres d'affaires total et par type de travaux, effectifs de l'entreprise, part des travaux réalisés sur des chantiers publics, part des travaux réalisés dans la région d'appartenance) sont pré-imprimées, l'entreprise ne devant mettre à jour ses réponses qu'une fois par an, au moment du renouvellement des constantes structurelles.

5. Caractéristiques de l'échantillon (unités enquêtées, champ de l'enquête, mode d'échantillonnage, taux de couverture et taux de réponse) :

Les unités enquêtées sont des entreprises (unités légales). L'enquête est réalisée par sondage stratifié (par secteur de niveau NAF 700 et 6 tranches de taille d'entreprises) auprès de 3 000 entreprises du bâtiment.

Les secteurs couverts sont définis par les codes NAF suivants : division 45 (hors 45.1, 45.2C, 45.2D, 45.2E, 45.2F, 45.2N, 45.2P, 45.2R, 45.2U, 45.3H, 45.5Z).

Toutes les entreprises de plus de 500 salariés sont interrogées. L'échantillon est constitué d'un panel d'entreprises. Il fait l'objet d'un suivi en continu et d'un renouvellement une fois par an (élimination des entreprises ayant cessé leur activité, intégration des grandes entreprises nouvellement créées faisant partie de la strate exhaustive, tirage aléatoire sans remise du nombre d'entreprises petites et moyennes nécessaire pour obtenir la taille d'échantillon visée...). La base de sondage privilégiée est l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans le bâtiment.

Le taux de couverture est de l'ordre de 45 % en pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises du secteur, d'un peu moins de 40 % en pourcentage de leurs effectifs et d'environ 17 % en nombre d'entreprises du secteur¹.

Au premier semestre de 2005, le taux de réponse moyen s'élevait à 67 % (pourcentage d'entreprises renvoyant un questionnaire rapporté au nombre de questionnaires expédiés), à 72 % en pondérant les entreprises par leur chiffre d'affaires et à 68 % en les pondérant par leurs effectifs.

6. Période de collecte, date de publication :

L'enquête est réalisée tous les mois (août excepté). La collecte s'effectue par voie postale de la fin du mois précédant le mois m de l'enquête à quelques jours de la fin du mois m : envoi des questionnaires vers le 27 du mois $m-1$, des lettres de rappel vers le 10 du mois m , de résultats sectoriels à la Commission européenne 4 jours ouvrables avant la fin du mois m , publication en fin du mois m .

7. Exploitation des résultats :

Les résultats d'une enquête m sont publiés une première fois sous forme provisoire, à la fin du mois de réalisation de l'enquête. Dans le cadre de la publication de l'enquête suivante $m+1$, ils sont révisés (publication des chiffres dits définitifs) pour tenir compte des réponses retardataires.

Pour être comparables, les résultats des deux dernières enquêtes sont calculés sur un même échantillon d'entreprises répondantes ou « imputées » (procédure d'échantillon constant). Pour les questions qualitatives, la réponse éventuelle à l'enquête $m-1$ est reportée en cas de non-réponse à l'enquête m pour l'exploitation provisoire de celle-ci. Pour l'exploitation définitive de l'enquête $m-1$, une réponse intermédiaire entre les réponses aux enquêtes $m-2$ et m est, s'il y a lieu, imputée aux entreprises non répondantes.

Au sein des strates élémentaires, des moyennes pondérées sont calculées sur les réponses effectives et imputées. La pondération se réfère au chiffre d'affaires de l'entreprise (dans l'ensemble ou par type de travaux) ou à l'effectif salarié, selon la question. Les moyennes élémentaires calculées lors de l'agrégation primaire sont agrégées aux différents niveaux de publication ou d'étude par moyenne pondérée selon des coefficients de redressement issus de sources externes à l'enquête de conjoncture (Enquête Annuelle d'Entreprise). Ces coefficients sont mis à jour chaque année au moment du renouvellement de l'échantillon.

8. Précision des soldes d'opinion :

Le mode de calcul rigoureux de la précision d'un solde d'opinion (ou plus exactement de son écart-type lié à l'erreur d'échantillonnage) est détaillé dans Caron, Ravalet et Sautory (1996). Lorsqu'on applique ce calcul aux soldes d'opinion relatifs à l'ensemble du bâtiment (champ de l'enquête), on obtient une marge d'incertitude liée au sondage qui n'excède pas quatre points de solde au niveau le plus agrégé.

¹ Estimation réalisée à partir de l'enquête annuelle d'entreprises (EAE) 2003.

9. Utilisateurs et utilisations des résultats :

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE) et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que d'organismes internationaux (Commission européenne - DG-Ecfin² et Eurostat particulièrement -, Banque Centrale Européenne, OCDE, ...); les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles); les économistes; les journalistes de la presse économique.

Les résultats de l'enquête Bâtiment sont utilisés à trois niveaux : européen ; national ; régional. A chacun de ces niveaux, ils servent au suivi conjoncturel des secteurs d'activité couverts, ainsi qu'à l'élaboration de prévisions à court terme (un ou deux trimestres) de l'activité :

- au niveau européen, ils font partie de la batterie d'indicateurs utilisés par les autorités européennes dans le cadre de son suivi conjoncturel de la zone euro ;

- au niveau national, ils constituent une des sources utilisées pour l'élaboration du diagnostic conjoncturel relatif à l'économie française ;

- enfin, certaines Directions régionales de l'Insee s'appuient sur les résultats de l'enquête pour en déduire de premières indications sur la conjoncture du bâtiment dans leur région, en adoptant une méthode de retraitement par application de pondérations régionales aux résultats fins de l'enquête. Ainsi mobilisée pour l'analyse de la conjoncture régionale, l'enquête apporte un éclairage permettant à des analystes régionaux de conforter ou, au contraire, de nuancer les impressions tirées de l'examen d'autres sources. Ce type d'utilisation vise à répondre à la forte demande d'informations conjoncturelles souvent exprimée par les administrations régionales, les élus locaux et les fédérations professionnelles régionales.

10. Place et apport de l'enquête dans le dispositif statistique existant sur le même sujet :

Les enquêtes de conjoncture sont publiées très rapidement, plus tôt que les statistiques quantitatives. Elles fournissent aussi une vue assez complète et cohérente d'un secteur d'activité, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou très tardivement, par les statistiques classiques. Elles constituent une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises.

De par son insertion dans le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, l'enquête de conjoncture dans le bâtiment de l'Insee constitue la source française des informations qualitatives publiées sur ce secteur par la Commission européenne au niveau de l'Union Européenne (UE), de la zone euro et des différents États membres de l'UE. Ses résultats sont directement comparables à ceux des autres enquêtes du système européen harmonisé, ce qui rend cette source particulièrement précieuse pour les conjoncturistes intéressés par le suivi de la zone euro et de l'UE. Les résultats de cette enquête sont notamment mobilisés dans le cadre du calcul de l'indicateur de sentiment économique (business climate indicator) publié chaque mois par la Commission européenne à partir de la combinaison des résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises (de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) et des consommateurs réalisées par les instituts des pays adhérent au système harmonisé.

En outre, au niveau national, certains résultats de l'enquête Bâtiment sont utilisés pour la prévision à court terme de la production et des effectifs de BTP lors de la préparation des *Notes et Points de Conjoncture*.

² Rappel : Direction des Affaires Économiques et Financières.

Annexe 2 - Les principales questions conjoncturelles posées à l'enquête Bâtiment

Intitulé résumé de la question	Réponse	Type de réponse	Périodicité	Echantillon constant	UE
Évolution de votre activité au cours des trois derniers mois (dans l'ensemble et par type de travaux)	en hausse stable en baisse	trimodale	mensuelle	oui	oui
Évolution probable de votre activité au cours des trois prochains mois (dans l'ensemble et par type de travaux)	en hausse stable en baisse	trimodale	mensuelle	oui	non
Niveau du carnet de commandes (en mois)	nombre de mois	quantitative	mensuelle	oui	oui
Jugement sur le carnet de commandes	supérieur à la normale normal inférieur à la normale	trimodale	mensuelle	oui	oui
Situation de la trésorerie par rapport à la dernière enquête	meilleure équivalente plus mauvaise	trimodale	trimestrielle	non	non
Tendance des délais de paiement (dans l'ensemble et par type de clientèle)	se raccourcir rester stables s'allonger	trimodale	trimestrielle	non	non
Tendance des retards de paiement (dans l'ensemble et par type de clientèle)	se raccourcir rester stables s'allonger	trimodale	trimestrielle	non	non
Obstacle à l'accroissement de production	oui non	bimodale	mensuelle	oui	oui
Si oui, s'agit-il :			mensuelle	oui	oui
. d'une demande insuffisante	oui / non	bimodale			
. de mauvaises conditions climatiques	oui / non	bimodale			
. d'insuffisance de personnel	oui / non	bimodale			
. d'insuffisance de matériel	oui / non	bimodale			
. de difficultés financières ³	oui / non	bimodale			
. de difficultés d'approvisionnement	oui / non	bimodale			
. autres	oui / non	bimodale			

³ Cette modalité a été ajoutée au questionnaire depuis l'enquête de janvier 2004.

Intitulé résumé de la question	Réponse et codage	Type de réponse	Périodicité	Echantillon constant	UE
Possibilité d'accroissement de la production	oui non	bimodale	mensuelle	oui	non
Si oui, de combien ?	pourcentage	quantitative	mensuelle	oui	non
Difficultés de recrutement	oui non	bimodale	mensuelle	non	non
Si oui, pour quel type de personnel ?	⁴		trimestrielle	non	non
Évolution constatée de vos effectifs totaux au cours des trois derniers mois	en hausse stable en baisse	trimodale	mensuelle	oui	non
Évolution probable de vos effectifs totaux au cours des trois prochains mois	en hausse stable en baisse	trimodale	mensuelle	oui	oui
Perspectives générales pour l'ensemble de l'industrie du bâtiment	en hausse stables en baisse	trimodale	trimestrielle	non	non

⁴ La question est ouverte mais n'apparaissent dans *l'Informations Rapides* que les pourcentages de manœuvres, d'ouvriers spécialisés, d'ouvriers qualifiés et de techniciens et d'agents de maîtrise.

Tableau récapitulatif des questions posées suivant le mois d'enquête

	Janvier, juillet et octobre	Février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre	Avril
<u>Données structurelles</u> (chiffre d'affaires total et par type de travaux, effectif total, part des travaux réalisés sur des chantiers publics, part de travaux réalisés dans la région d'appartenance)			X
<u>Données conjoncturelles</u>			
Activité passée	X	X	X
. dans l'ensemble des travaux	X	X	X
. en construction de logements neufs	X	X	X
. en construction d'autres bâtiments neufs	X	X	X
. en amélioration et entretien	X	X	X
. dont chantiers publics	X		X
. dont chantiers privés	X		X
Activité prévue	X	X	X
. dans l'ensemble des travaux	X	X	X
. en construction de logements neufs	X	X	X
. en construction d'autres bâtiments neufs	X	X	X
. en amélioration et entretien	X	X	X
. dont chantiers publics	X		X
. dont chantiers privés	X		X
Niveau du carnet	X	X	X
Jugement sur le carnet	X	X	X
Prix prévus	X	X	X
Situation de trésorerie	X		X
Délais de paiement	X		X
. ensemble des travaux	X		X
. dont chantiers publics	X		X
. dont chantiers privés	X		X
Retards de paiement	X		X
. ensemble des travaux	X		X
. dont chantiers publics	X		X
. dont chantiers privés	X		X

	Janvier, juillet et octobre	Février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre	Avril
Obstacles à l'accroissement de l'activité	x	x	x
. demande insuffisante	x	x	x
. conditions climatiques défavorables	x	x	x
. insuffisance personnel	x	x	x
. manque de matériel	x	x	x
. contraintes financières	x	x	x
. difficultés d'approvisionnement	x	x	x
. autres facteurs	x	x	x
Augmentation possible de la production	x	x	x
. pourcentage d'augmentation	x	x	x
Effectifs passés	x	x	x
Effectifs prévus	x	x	x
Difficultés de recrutement	x		x
Formation d'apprentis	x		x
Perspectives générales d'activité	x		x

Annexe 3 - Les modèles de questionnaires de l'année 2006

Cadre réservé à l'INSEE
QN24G/V 0001 SIRET
-

Dossier suivi par :

Tél : 01 41 17 59 43

Fax : 01 41 17 36 24

Paris, le

**ENQUÊTE SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES
DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT
Janvier 2006
Questionnaire à retourner avant le**

A l'occasion de la nouvelle année,
l'Insee vous présente ses meilleurs vœux pour 2006 et vous remercie pour votre collaboration.

Madame, Monsieur le Président,

Vous vous intéressez comme nous à l'activité passée et prévue du bâtiment, à laquelle participe votre entreprise.

En accord avec votre Fédération nationale, avec vos instances régionales et départementales, l'INSEE a mis au point ce questionnaire : nous l'avons voulu clair et simple, facile à remplir, afin de remplacer les enquêtes traditionnelles par un véritable dialogue avec la profession. Votre réponse sera donc précieuse.

Bien entendu, en contrepartie, nous vous informerons personnellement des résultats de l'enquête.

Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à notre questionnaire.

Le Président du Conseil des régions F.F.B

Le Chef du Département de la Conjoncture

T. CECCON

M. DEVILLIERS

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**.

Label n° 2006M702EC du Conseil National de l'Information Statistique valable pour l'année 2006.

Questionnaire confidentiel destiné à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux personnes physiques concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu :

Téléphone :

Courriel :

Corrigez l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

**Ce questionnaire doit être retourné
dûment rempli en utilisant l'enveloppe T
jointe, à l'adresse ci-dessous.**

I - QUI ÊTES-VOUS ?					
1. Activité principale exercée par votre entreprise :					
2. Répartition de votre chiffre d'affaires, hors taxes, en France métropolitaine, pendant l'année 2004 :					
	Ensemble de vos activités	Travaux du bâtiment			Autres activités
		Logements neufs	Autres bâtiments neufs	Amélioration Entretien	
Montants totaux en milliers d'euros					
% du chiffre d'affaires confié à des sous-traitants	%	%	%	%	%
3. Part des travaux de bâtiment effectués sur des chantiers publics					%
4. Part des travaux de bâtiment effectués dans votre région					%
5. Effectifs moyens occupés par votre entreprise en 2004					salariés

II - COMMENT ÉVOLUE VOTRE ACTIVITÉ ?					
(Encercler la flèche qui convient)	Ensemble des travaux	Logements neufs	Autres bâtiments neufs	Amélioration entretien	
1. Évolution au cours des 3 derniers mois :	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔
dont – chantiers publics	↗ ↘ ↔				
– chantiers privés	↗ ↘ ↔				
2. Évolution probable au cours des 3 prochains mois :	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔	↗ ↘ ↔
dont – chantiers publics	↗ ↘ ↔				
– chantiers privés	↗ ↘ ↔				

III - OÙ EN EST VOTRE CARNET DE COMMANDES ?	
1. Nombre de mois de travail assurés par votre carnet actuel avec une utilisation à temps plein de vos effectifs	mois
2. Votre carnet de commandes vous paraît-il pour cette période de l'année	<input type="checkbox"/> supérieur à la normale <input type="checkbox"/> normal <input type="checkbox"/> inférieur à la normale

IV - QUELLES SONT VOS PRÉVISIONS DE PRIX ?	
Quelle évolution de prix prévoyez-vous pour les marchés que vous allez traiter au cours des 3 prochains mois ?	↗ ↘ ↔

V - QUELLE EST VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ?			
1. Par rapport à l'enquête précédente, votre situation de trésorerie est-elle :	<input type="checkbox"/> meilleure	<input type="checkbox"/> équivalente	<input type="checkbox"/> plus mauvaise
2. Les délais de paiement de votre clientèle ont-ils tendance à :	<input type="checkbox"/> Ensemble des travaux	<input type="checkbox"/> Chantiers publics	<input type="checkbox"/> Chantiers privés
	<input type="checkbox"/> se raccourcir	<input type="checkbox"/> se raccourcir	<input type="checkbox"/> se raccourcir
	<input type="checkbox"/> rester stables	<input type="checkbox"/> rester stables	<input type="checkbox"/> rester stables
3. Les retards de paiement de votre clientèle ont-ils tendance à :	<input type="checkbox"/> s'allonger	<input type="checkbox"/> s'allonger	<input type="checkbox"/> s'allonger
	<input type="checkbox"/> se raccourcir	<input type="checkbox"/> se raccourcir	<input type="checkbox"/> se raccourcir
	<input type="checkbox"/> rester stables	<input type="checkbox"/> rester stables	<input type="checkbox"/> rester stables
	<input type="checkbox"/> s'allonger	<input type="checkbox"/> s'allonger	<input type="checkbox"/> s'allonger

VI - COMMENT UTILISEZ-VOUS VOTRE CAPACITÉ DE PRODUCTION ?

Existe-t-il des obstacles à l'accroissement de votre activité ? OUI NON

Si OUI, s'agit-il ?

- d'une demande insuffisante
- de conditions climatiques défavorables
- de l'insuffisance d'un personnel que vous avez du mal à accroître
- de l'insuffisance de votre équipement ou de votre matériel
- de contraintes financières
- de difficultés d'approvisionnement
- d'autres facteurs (préciser)

Si vous receviez davantage de commandes, avec vos moyens actuels, pourriez-vous accroître votre production ? OUI NON

Si OUI, de combien ? %

VII - COMMENT SE SITUENT VOS INVESTISSEMENTS ?

1. Avez-vous effectué des dépenses d'investissement en **2005** ? OUI NON

Si OUI, veuillez en indiquer le montant euros

dont au titre du renouvellement %

au titre de l'extension de capacité % Ensemble = 100%

2. Les dépenses d'investissement prévues pour **2006** seront-elles :

plus élevées équivalentes moins élevées qu'en **2005** ?

VIII - COMMENT ÉVOLUE L'EMPLOI DANS VOTRE ENTREPRISE ?

1. Quel est l'âge moyen de votre personnel ? ans

2. Éprouvez-vous des difficultés de recrutement ? OUI NON

Si OUI, pour quel type de personnels ?

3. Formez-vous des apprentis ? OUI NON

4. Évolution constatée de vos effectifs totaux (salariés ou non) au cours des 3 derniers mois ↗ ⇒ ↘

5. Évolution probable de vos effectifs totaux (salariés ou non) au cours des 3 prochains mois ↗ ⇒ ↘

IX - ET FINALEMENT, COMMENT VA ALLER LE BÂTIMENT ?

Quelle évolution prévoyez-vous, pour l'ensemble de l'industrie du bâtiment, au cours des 3 prochains mois ? ↗ ⇒ ↘

1 - NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS PRINCIPALES (question I)

L'activité principale exercée par votre entreprise est à choisir dans la liste des activités énumérées ci-dessous.

- Gros œuvre de maçonnerie de béton armé, construction métallique montage-levage, démolition, monuments historiques, maisons individuelles standardisées.
- Menuiserie, serrurerie, ferronnerie, charpente, parquets, fermetures et stores.
- Couverture, plomberie, sanitaire, étanchéité.
- Chauffage, isolation, climatisation, ventilation, fumisterie.
- Aménagements, finitions, plâtrerie, staff, revêtements de murs et sols, peinture, vitrerie, miroiterie, marbrerie, carrelages.
- Installations électriques.

2 - DÉFINITIONS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE (questions I et II)

- **Ensemble des activités :**
Totalité de vos activités, qu'elles soient de bâtiment ou hors bâtiment (ex. : travaux publics, négoce, transport, location, etc.).
- **Logements neufs :**
Ouvrages ou parties d'ouvrages réalisés dans des logements n'ayant jamais servi.
- **Autres bâtiments neufs :**
Ouvrages ou parties d'ouvrages réalisés dans des bâtiments autres que des logements n'ayant jamais servi.
- **Amélioration, entretien :**
Travaux concernant des bâtiments (logements ou autres) ayant déjà servi.
- **Autres activités :**
Ensemble de vos activités hors bâtiment (ex. : travaux publics, négoce, transport, location, etc.).

3 - PART DES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS VOTRE RÉGION (question I)

Il s'agit de la région au sens administratif du terme, c'est-à-dire d'une des 22 régions de programme dans laquelle est implantée votre entreprise (ex. : Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne, Rhône-Alpes, etc.).

4 - DÉFINITIONS CONCERNANT LES CHANTIERS DE VOTRE ENTREPRISE (questions I, II, V)

- **Ensemble des travaux :**
Travaux réalisés sur des ouvrages du bâtiment (logement ou autres), neufs ou ayant déjà servi.
- **Chantiers publics :**
Retenir les travaux dont le maître d'ouvrage est public (État, collectivités locales, entreprises nationales) et les travaux dont le maître d'ouvrage peut être privé mais dont le **financement est assuré en partie par l'État** (ex. : prêts locatifs aidés, prêts accession à la propriété, primes à l'amélioration de l'habitat, etc.).
- **Chantiers privés :**
Travaux réalisés pour le compte de maîtres d'ouvrage privés avec des **financements privés** : particuliers, commerçants, industriels...
Les logements réalisés à l'aide de prêt conventionné figurent dans cette rubrique.

5 - CARNETS DE COMMANDES (question III)

Nombre de mois de travail correspondant au montant des travaux prévus :

- pour les marchés privés faisant l'objet de contrats signés,
- pour les marchés publics dont votre entreprise a été déclarée attributaire par ordre de service ou toute autre procédure,
- hors travaux déjà exécutés,
- hors travaux confiés en sous-traitance.

6 - INVESTISSEMENTS (question VII)

Ils comprennent les dépenses d'équipements : matériel, véhicules, bâtiments d'exploitation et outillage.

Exclure les acquisitions de terrains, les prises de participations et l'activité de promoteur.

La ventilation de vos investissements vous est demandée selon deux critères :

- renouvellement : investissements réalisés pour remplacer un élément de votre outil de production,
- extension de capacité : investissements réalisés pour augmenter le potentiel productif de votre entreprise.

Cadre réservé à l'INSEE
QN35F/V 0001
SIRET

Dossier suivi par :

Tél : 01 41 17 59 43
Fax : 01 41 17 36 24

Paris, le

ENQUÊTE SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT

Février 2006

Questionnaire à retourner avant le

Madame, Monsieur le Président,

Vous vous intéressez comme nous à l'activité passée et prévue du bâtiment, à laquelle participe votre entreprise.

En accord avec votre Fédération nationale, avec vos instances régionales et départementales, l'INSEE a mis au point ce questionnaire : nous l'avons voulu clair et simple, facile à remplir, afin de remplacer les enquêtes traditionnelles par un véritable dialogue avec la profession. Votre réponse sera donc précieuse.

Bien entendu, en contrepartie, nous vous informerons personnellement des résultats de l'enquête.

Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à notre questionnaire.

Le Président du Conseil des régions F.F.B

Le Chef du Département de la Conjoncture

T. CECCON

M. DEVILLIERS

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**.

Label n° 2006M702EC du Conseil National de l'Information Statistique valable pour l'année 2006.

Questionnaire confidentiel destiné à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux personnes physiques concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu : -

Téléphone :

Courriel :

Corrigez l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

**Ce questionnaire doit être retourné
dûment rempli en utilisant l'enveloppe T
jointe, à l'adresse ci-dessous.**

I - COMMENT ÉVOLUE VOTRE ACTIVITÉ ?

(Encercler la flèche qui convient)	Ensemble des travaux	Logements neufs	Bâtiments neufs	Amélioration Entretien
a. Évolution au cours des 3 derniers mois	↗ ↔ ↘	↗ ↔ ↘	↗ ↔ ↘	↗ ↔ ↘
b. Évolution probable au cours des 3 prochains mois	↗ ↔ ↘	↗ ↔ ↘	↗ ↔ ↘	↗ ↔ ↘

II - OU EN EST VOTRE CARNET DE COMMANDES ?

1. Nombre de mois de travail assurés par votre carnet actuel avec une utilisation à temps plein de vos effectifs mois

2. Votre carnet de commandes vous paraît-il pour cette période de l'année supérieur à la normale normal inférieur à la normale

III - COMMENT UTILISEZ-VOUS VOTRE CAPACITÉ DE PRODUCTION ?

Existe-t-il des obstacles à l'accroissement de votre activité ? OUI NON

Si OUI, s'agit-il ?

- d'une demande insuffisante
- de conditions climatiques défavorables
- de l'insuffisance d'un personnel que vous avez du mal à accroître
- de l'insuffisance de votre équipement ou de votre matériel
- de contraintes financières
- de difficultés d'approvisionnement
- d'autres facteurs (préciser)

Si vous receviez davantage de commandes, avec vos moyens actuels, pourriez-vous accroître votre production ? OUI NON

Si OUI, de combien ? %

IV - COMMENT ÉVOLUE L'EMPLOI DANS VOTRE ENTREPRISE ?

1. Evolution constatée de vos effectifs totaux (salariés ou non) au cours des 3 derniers mois	↗ ↔ ↘
2. Evolution probable de vos effectifs totaux (salariés ou non) au cours des 3 prochains mois	↗ ↔ ↘

V - QUELLES SONT VOS PRÉVISIONS DE PRIX ?

Quelle évolution de prix prévoyez-vous pour les marchés que vous allez traiter au cours des 3 prochains mois ? ↗ ↔ ↘